



DEMANDE D'AIDE À PROJET À LA FONDATION SELIGMANN

Pour la prise en compte de votre dossier, **tous les champs doivent être remplis.**

Établissements scolaires : toute demande doit être accompagnée de la signature du chef d'établissement et de son cachet.

Associations : toute demande doit être accompagnée des statuts, du dernier rapport d'activités et des derniers comptes de résultats de l'organisme.

Nom de l'établissement ou de l'association :

Adresse : Code postal /
Ville :
Téléphone : Courriel :
Nom et fonction du responsable :
Téléphone : Courriel :

Référent(s) du projet :

Nom : Nom :
Fonction : Fonction :
Téléphone : Téléphone :
Courriel : Courriel :

Intitulé du projet :

Date(s) et lieu(x) de réalisation (Si cette action est déjà engagée, décrire depuis quand et avec quels financements) :

Publics concernés (nombre d'élèves/participants, nombre de classes, tranches d'âge, proportion de filles/garçons - femmes/hommes) :

Acteurs du projet (enseignants, personnel associatif, bénévoles, ressources humaines externes etc.) :

Description du projet (joindre tout document détaillant précisément le projet et/ou son programme) :

Objectifs du projet :

Moyens financiers nécessaires :

La Fondation Seligmann n'a pas vocation à assurer le financement principal du projet. Préciser si les sommes demandées à d'autres financeurs ont été accordées ou sont en attente de réponse.

Dépenses	Recettes*
----------	-----------

Total :

Total :

* Le montant demandé à la Fondation doit figurer dans les recettes attendues.

Montant demandé à la Fondation Seligmann :

Détaillez l'utilisation prévue pour cette aide financière, **qui ne peut en aucun cas concerner des rémunérations et des charges de personnels.**

Le bilan qualitatif et financier de l'action doit être fourni dans les deux mois suivant la réalisation du projet, et doit comprendre :

- La fiche bilan complétée (disponible sur fondation-seligmann.org, rubrique actions).
- Un compte rendu de l'aide financière apportée avec copie des factures.
- Une ou plusieurs photos libres de droits rendant compte de l'action, au format électronique, aux fins de publication sur le site internet et les réseaux sociaux de la Fondation Seligmann ou sur tout support de communication à sa disposition.
- **Pour les associations** : les comptes et rapport d'activité pour l'année de réalisation du projet doivent nous être transmis dans les six mois suivant la clôture des comptes.

Vous pouvez envoyer votre demande par courriel :

fondation-seligmann@fondation-seligmann.org

ou à l'adresse suivante :

**Fondation Seligmann
BP 50 019
75 721 Paris Cedex 15**